

ABONNEMENTS.

Un mois. . . . . 4 fr.
Trois mois. . . . . 11 »
Par la poste. . . . . 15 »
En N°. . . . . 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

20 centimes par ligne.

On s'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



ALLEMAGNE.

On écrit de Hanovre, le 15 septembre :
Avant-hier, on a notifié à la municipalité une décision préliminaire de la chancellerie de justice, par laquelle est rejeté le soutènement de la défense qui prétendait qu'il ne pouvait aucunement être question d'une poursuite criminelle, une pareille poursuite est considérée comme fondée, mais on n'admet pas comme telle la suspension de fonctions du bourgmestre Rumann.

Voici dans quel sens cette décision est conçue :
Dans l'affaire de la poursuite contre la municipalité de cette résidence, au sujet de la représentation adressée par elle à la diète germanique en date du 15 juin de cette année, a été résolu ce qui suit :

« Comme la défense n'établit pas, en ce qui concerne le caractère injurieux que la dite représentation a pour le gouvernement, l'illégalité d'une procédure préliminaire, on rejette par la présente ses argumens et la procédure continuera criminellement.

« Comme à l'égard de la suspension du bourgmestre Rumann, il n'est pas établi qu'il était devenu nécessaire, dans le sens des lois en vigueur, qu'elle eut lieu par résolution de l'autorité administrative, et que c'était aux tribunaux à prononcer à cet égard, il est résolu qu'il ne peut y être donné suite.

« La municipalité qui ne craint nullement la poursuite criminelle pour ses magistrats, attendu qu'elle s'attend à un acquittement complet, se réjouit beaucoup de cette dernière résolution. Plusieurs députations sont allés trouver hier le ministre de cabinet pour qu'il engage S. M. à réintégrer le bourgmestre. Le conseil communal y envoya aussi ses président et vice-président. Le ministre a répondu hier soir que S. M. déciderait, à son retour de Rotnkirchen, de la suspension de M. Rumann. Comme cette réponse avait excité un grand mécontentement parmi les habitants, les bataillons de la garde royale qui ont reçu leurs congés ont reçu l'ordre de rester ici encore pendant 6 jours. Chaque soldat de la garnison reçut 10 cartouches et toutes les gardes furent doublées. »

— On lit dans le Journal de Francfort :
« S. A. S. le prince chancelier de Metternich ayant passé à Wursbourg la nuit du 15 au 16, arrivera ce soir à Francfort. S. A. S. descendra à l'Hôtel de l'Empereur romain; son intention est de partir demain pour continuer son voyage.

» Tandis que la presse est mise en émoi par les bruits répandus au sujet d'une prétendue rupture entre les cinq puissances, nous recevons de personnes bien informées l'assurance que de telles inquiétudes sont tout-à-fait dépourvues de fondement, qu'il ne s'est point élevé de différend sérieux entre les cinq puissances, et que par conséquent la rupture dont on s'occupe n'existe que dans les desirs des uns et dans la crédulité des autres.

— On mande de St.-Petersbourg, au commencement de septembre, à la Gazette d'Augsbourg :

« La Russie a pris pour principe politique le maintien de toutes les constitutions légitimes, la répression de toute révolte contre elles est devenue la règle qu'elle suit irrévocablement. Aussi n'est-ce que pour maintenir le statu quo qu'elle s'est jointe aux autres puissances dans l'affaire d'Orient. Elle ne se laisse pas par conséquent guider par des motifs d'intérêt personnel. La balance politique de l'Europe exige la conservation intacte de la domination de la Turquie, et repousse la tutelle que Méhémet-Ali voudrait exercer à l'égard de son jeune souverain. En cela la Russie est parfaitement d'accord avec les autres puissances.

» Ainsi donc il faut s'attendre à une prompt solution de la question. Quant aux troupes du camp de Borodino, leur réunion n'aura pas d'autre but que d'assister à l'inauguration du monument que l'empereur fait élever à son frère Alexandre et aux braves de 1812. Cette fête militaire durera quinze jours et ces troupes retourneront ensuite dans leurs garnisons. Du reste on

se trompe fort à l'étranger, quand on croit que la Russie songe à un agrandissement de territoire. Son territoire est trop colossal, trop étendu, et le gouvernement connaît les périls qui menaceraient une plus grande extension de limites. Son système a surtout pour but la conservation de toutes ses parties par des institutions bien ordonnées et en harmonie avec les exigences de notre époque. »

ANGLETERRE. — Londres, 17 septembre.

On écrit de Windsor en date d'hier lundi, que le duc de Wellington y est arrivé l'après-midi, à 4 heures. Aussitôt après, la reine est allée faire une promenade à cheval, accompagnée du roi et de la reine des Belges, du noble lord et des vicomtes Palmerston et Melbourne. Le matin, M. et Mme. Van de Weyer avaient quitté le palais de Windsor pour retourner à Londres.

— On a expédié ces jours derniers des ateliers de MM. Fairbairn et Co, à Manchester, une machine à vapeur de la force de 200 chevaux, destinée aux mines de la Belgique.

— Le grand boa constricteur du Jardin zoologique de Surrey (Angleterre) a changé de peau pour la première fois depuis son arrivée en ce pays. Cette peau avait 22 pieds de longueur et 27 pouces de circonférence, et a été retirée presque entière et en une seule pièce. Immédiatement après son changement de peau, l'énorme reptile a pris sa nourriture et a avalé pour son repas onze lapins et un petit cochon ! Il y avait cinq mois qu'il n'avait pris aucune espèce de nourriture.

— On se rappelle les expériences tentées en France pour l'application de la vapeur à la marche des navires à voiles. On sait que, malgré les doutes presque universels des officiers de marine sur le succès de cette navigation, M. Arago en attend avec confiance d'heureux résultats. Le départ du Vernon va décider la question. Ce beau navire, construit dans le but d'expérimentation par MM. Wigram et Green, a quitté Londres samedi dernier. Il se dirige sur le cap de Bonne-Espérance, parce que c'est dans cette direction que les calmes, les orages, les vents et les courans permettent de rendre l'expérience complète et d'asseoir plus promptement une opinion.

Le Vernon a 170 pieds anglais de long, 56 de large, un mètre ban de 22 pieds de haut seulement. Il ne tire que 15 pieds 6 pouces d'eau, jauge 1,000 tonneaux et porte cependant 1,000 tonneaux de marchandises, sans y comprendre 150 tonneaux, poids de la machine et de l'approvisionnement du charbon. La construction de la machine à vapeur et des chaudières paraît être fort remarquable, sous le rapport du peu d'espace qu'elles occupent et qui n'a que 16 pieds de large.

— Il est impossible que l'on puisse avoir avant demain aucun renseignement nouveau au sujet du différend existant entre la maison de MM. Hottinger et Comp<sup>e</sup>, à Paris, et la Banque des Etats-Unis. Cependant l'opinion générale paraît être qu'il n'est pas possible de vendre des cotons au Havre ou à Liverpool jusqu'à concurrence du chiffre demandé par la maison Hottinger, à des conditions favorables ou satisfaisantes pour la Banque des Etats-Unis. De là la difficulté de fournir des sommes aussi fortes que celles pour lesquelles il a été tiré et pour lesquelles, selon toute probabilité, il aurait été tiré encore. Les négocians ne semblent pas désapprouver la conduite de la maison parisienne, parce qu'ils pensent qu'elle mettra fin en grande partie au monopole de la Banque des Etats-Unis, monopole auquel il y avait beaucoup à redire. (Courier.)

FRANCE. — Paris, le 18 SEPTEMBRE.

Le Moniteur parisien confirme en ces termes la nouvelle que nous donnions hier :

« Avant-hier soir, M. le baron de Tinnan, chef d'escadron d'état-major, aide-de-camp du président du conseil, a été envoyé au devant de don Carlos, qu'il a mission de conduire à Bourges. »

— Le marquis de Miraflores, ambassadeur d'Espagne, et M. Litton Bulwer, chargé d'affaires d'Angleterre, se sont réunis aujourd'hui au ministère des affaires étrangères.

Il y a eu beaucoup de mouvement dans les ambassades. — Le National prétend qu'un infant don Sébastien, cherchant à rallier les troupes carlistes, a été fusillé par ses propres soldats et qu'il est mort sur la place.

Nous croyons que cette nouvelle est de l'invention du National. Le gouvernement en aurait été instruit par le télégraphe, et ce que l'on sait aux bureaux du National, on le saurait aux bureaux de la Sentinelle des Pyrénées ou des feuilles bordelaises, et aucun journal du midi ne fait mention de cet événement.

— M. de Rumigny, ambassadeur de France près la cour d'Espagne est arrivé le 12 à Bayonne.

— Les Espagnols présents à Paris ont ouvert au consulat d'Espagne, une souscription, afin de célébrer par un grand banquet les derniers événements.

— Nous avons parlé dernièrement de traites tirées des Etats-Unis sur la maison Hottinguer et non acceptées par cette maison. Il paraît que cette affaire est sur le point de s'arranger. M. Jaudon, agent des banques américaines, est arrivé à Paris; des conférences ont été entamées par lui avec M. Rothschild et la maison Hottinguer elle-même et tout annonce qu'il sera pourvu à l'acceptation des traites dont le montant ne va pas à moins de dix millions. (La Presse.)

— On a remarqué que les réponses de M. le duc d'Orléans se distinguent très-souvent par une grande finesse et un tact exquis à relever certaines expressions trop peu mesurées ou sujettes à discussions de la part des orateurs. Il est impossible de remettre mieux les gens dans le vrai, avec plus d'égards, de bienveillance et de justice.

Ainsi le président de la cour royale de Toulouse ayant laissé échapper que Toulouse placée à l'extrémité du royaume était loin des regards du monarque, le prince lui a répondu qu'il n'y avait pas de distances lorsqu'il s'agissait d'apprécier les services du pays; et que la cour royale de Toulouse, en particulier, était toujours présente à la pensée du Roi, qui savait l'apprécier.

Ainsi l'archevêque ayant dit qu'il respectait dans les princes actuels ceux que la Providence avait fait les dépositaires de la puissance publique, il a répondu que la Providence, qui gouverne en chef toutes les choses de ce monde, exprimait diversément sa volonté, suivant les diverses époques; et que maintenant c'était par la voix du peuple qu'elle désignait ceux qu'elle appelait à gouverner.

— M. Casimir Delavigne a terminé la tragédie en 5 actes, qui a pour titre la Vieillesse du Cid, et dont il destine le principal rôle féminin à Mlle. Rachel. Malheureusement la maladie a épuisé les forces de la jeune actrice, et M. le docteur Andral a déclaré qu'après l'expiration de son congé de trois mois, Mlle. Rachel, en supposant son rétablissement complet, devrait s'abstenir pendant deux années de paraître souvent sur la scène.

Quelques désordres ont eu lieu dans la Sarthe. L'autorité prise un instant au dépourvu a bientôt travaillé énergiquement au rétablissement de l'ordre public, compromis par quelques émeutiers. La sortie des grains a été la cause ou le prétexte de la levée de boucliers qui heureusement ne tardera pas à être comprimée. Le gouvernement est sans inquiétude sur les suites de cette échauffourée.

Il y a eu plusieurs tentatives de barricades sur Mans. M. le préfet et M. le procureur du roi se sont transportés sur les lieux accompagnés d'un détachement de cavalerie. Plusieurs pierres lancées par la multitude ont atteint M. le procureur du roi. Un agent comptable des subsistances a failli perdre la vie. Un soldat a été assommé à coups de bâton.

Quelques compagnies d'infanterie ont été détachées pour renforcer la garnison du Mans. On a arrêté une trentaine d'indi-

Feuilleton.

BEAUX-ARTS. — SALON DE 1839.

(4<sup>e</sup> article.)

Mme. Geefs. — Mme. Lagache. — Mlle. B. Telghuis. — Mme. Hay. — MM. Leys. — Werts. — De Brackeler. — Hunin. — Ange François. — Eugène Deblock. — Somers. — Van Schendel. — Van Regemoorter.

La susceptibilité en matière de critique est-elle une des qualités inhérentes à la vocation de l'artiste? Nous sommes tenté de le croire; car nous voyons que les vaudevillistes, qui sont les organisations les plus positives du monde, ne se fâchent jamais, quoique les plus attaqués. Pour eux, le bénéfice est tout et la critique la plus désolante est au fond de la caisse de leur théâtre. Les peintres qui sont loin d'avoir la force de raisonner aussi froidement, ne pouvant souffrir d'être traités avec rigueur, se plaignent par leurs pairs. En un sens, ils n'ont pas tout-à-fait tort. Il serait heureux qu'il fut devenu assez littéraire pour plaire aux gens du monde et resté assez homme de son art pour satisfaire aux exigences des artistes. Ces conditions sont assez difficiles à rencontrer; il n'y en a pas un exemple dans la presse française, et si en Belgique cet homme se présentait, nous lui céderions volontiers la plume. Rien cependant ne serait plus difficile pour lui que de mettre au-dessus du faux jugement des coteries et de ses préventions, qui s'écarteraient du sien. Il vaut mieux, dans l'intérêt même des artistes, moins de science et plus d'impartialité unie à un sentiment profond de ce qui nous citons l'exemple de M. Berlioz, dont la critique musicale rencontre n'est bon juge dans sa propre cause. La critique littéraire elle-même, pour signifier à ne produire jamais et à juger toujours les productions d'autrui. Celui qui l'a faite, le bout de l'oreille finit toujours par percer chez le lecteur, un drame avorté, dès que le temps est de la pluie des romans et des drames, lui cause au bout des ongles des douleurs aiguës dont sa plume se charge d'exercer chez elle et par elle-même cette critique qui lui est si inépuisable; ce serait par la parole. Ah! si les lions savaient peindre, ce coup de pinceau, ils vous l'auraient dit dans une charge plus éloquentes et plus sanglantes cent fois que tous les articles de journaux. La critique du

pinceau par le pinceau est peut-être une innovation qu'appellent les exigences de l'art. Un salon grotesque, qui serait le pendant inévitable de tout salon sérieux, ne serait pas peu couru. Mais qui oserait l'entreprendre? Quel transfuge assez hardi consentirait à révéler lui-même les défauts de l'armure? Il serait bientôt lapidé comme un traître. Vous voyez bien, messieurs, qu'il vaut encore mieux que ce soit nous, ignorans, qui vous jugions.

Et puis à une époque où la littérature est dominante, où les autres arts ne se sentent pas assez forts pour se soustraire à sa tyrannique influence, la peinture a mauvaise grâce de se plaindre d'un art à qui elle fait de si vastes emprunts, et d'en récuser les juges ordinaires. Il n'y faut pas regarder de bien près pour trouver dans la peinture, cet art qui se passait de tout aide étranger autrefois, un reflet de chacun des genres littéraires. Les analogies y sont frappantes et ce n'est pas tout à fait notre faute, s'il nous vient si souvent sous la plume de ces comparaisons qui semblent toujours reporter à la littérature l'honneur des idées premières. En insistant sur la nécessité qu'il y a pour la peinture de ne pas oublier qu'elle est par essence un art d'expression et de sentiment, en lui rappelant sans cesse les sources où se trouvent les trésors de la poésie, c'est l'indépendance et l'originalité que nous voulons pour elle. Nous lui demandons de marcher dans son chemin, comme la littérature dans le sien. Autant la peinture possède un langage ingrat pour rendre ce que la littérature a dit mille fois mieux qu'elle, autant elle a d'avantage sur celle-ci quand elle rentre dans un ordre d'idées qu'il n'appartient qu'à elle d'exprimer. Ce n'est point la poésie écrite qui a fixé le type admirable de la tête du Sauveur; ce n'est pas non plus la poésie écrite que nous devons cet indéfinissable visage de la Vierge, dont le pinceau pouvait seul arrêter les contours et que la plume n'aurait jamais que confusément indiqué. Dégagez-vous des chaînes dont nous vous avons enlacés, peintres qui fûtes nos maîtres et qui nous avez précédés dans la découverte des éléments de la poésie moderne. Si nous vous conseillons de vous régénérer dans les sources de la foi, c'est que nous, littérateurs et poètes, nous ne pouvons vous suivre jusque-là. On nous a fait une langue et des idées qui comportent moins que jamais les poétiques adorations d'un culte aussi austère. Notre littérature a bien trop d'esprit pour cela, et vous êtes vraiment bien bon de perdre votre temps à traduire toutes les sottises qui lui échappent, quand vous pourriez dire de si belles choses encore après vos glorieux devanciers.

Si l'on nous pressait un peu d'indiquer les genres que la peinture emprunte, selon nous, à la littérature, il ne nous faudrait pas nous creuser bien fort la tête pour nommer toutes les analogies qui nous ont frappé, rien qu'à cette exposition dont nous rendons aujourd'hui compte. Le drame historique peut, on en conviendra, se retrouver dans la Bataille de Woeringen ou dans la Marie de Bourgogne de M. Wauters. La Bataille de Prêles est un assez honnête échantillon des mélodrames du boulevard du Crime. La variété même du vaudeville historique est représentée par plus d'une toile que nous ne nommerons point. Plusieurs portraits sont de véritables roman-

ces en trois couplets et le nuageux tableau intitulé : Découragement, peut bien passer pour une stance élégiaque. Les peintres, cependant, ont, avec les poètes les analogies que nous ne saurions nous empêcher de louer. C'est ainsi que Mme. Geefs nous semble offrir avec Mme. Desbordes-Valmore une communauté singulière d'inspirations. La mélancolie fait le charme principal de ses tableaux. Mme. Geefs a su se créer un genre de talent tout à fait à elle, et ce qui n'est pas ordinaire, se faire distinguer dans le nombre des dames qui se livrent à la peinture.

Sa poésie est tendre et presque malade. Tout dans sa manière concourt à l'harmonie de ce sentiment vague de douleur que respirent ses personnaiges. La toile intitulée Tristesse est un exemple assez complet. Il n'y a pas jusqu'aux étoffes qui ne contribuent à faire ressortir la pâleur et l'affaiblissement de la pauvre mélancolique. Car c'est la Mélancolie plutôt que la Tristesse que Mme. Geefs a représentée. Voilà comme une femme devait comprendre cette fatale disposition de l'âme qui décolore la vie et ôte à la mort même son espérance. Un homme l'eût conçue autrement et eût donné plus de vigueur à cette image de la tristesse infinie. Quand cet homme se nomme Albert Durer, il imagine la charmante gravure qu'il a nommée Mélancolie, étrange allégorie où l'on voit une femme puissante et forte abîmée dans ses pensées, dont les regards rencontrent partout les objets les plus monotones et les plus ennuyeux du monde, comme des horloges, et des figures géométriques, et dans le lointain sur une mer sans horizon, un soleil qui n'éclaire point. La composition de Mme. Geefs ne pouvait avoir cette énergie et cette richesse. Cependant elle n'en est pas moins bien sentie, trop peut-être; car ce que cette artiste doit craindre surtout, c'est de s'abandonner à cette nature particulière de son talent. Mme. Geefs appauvrirait son imagination et imprimerait à la fin à ses compositions un cachet de ressemblance qui pourrait leur nuire.

Il faut que Mme. Geefs y prenne garde; elle a un talent trop gracieux pour que nous lui épargions la critique: la chair, sous son pinceau, manque quelquefois de vie, et le léger coloris dont elle couvre la pâleur de ses jeunes filles, a des nuances si fugitives que, de loin, elles s'effacent; d'où il résulte que ses figures pèchent par le relief. Si nous insistons sur la nécessité du sentiment en peinture, nous ne voulons pas que la poésie y usurpe la place des qualités matérielles, qui sont aussi essentielles pour le moins. Mme. Geefs nous pardonnera nos craintes; nous ne croyons pas mieux lui prouver combien nous aimons son talent, qu'en lui indiquant les écueils. Mme. Geefs a exposé un joli portrait de femme dont nous parlerons ici. On y retrouve tout le charme de sa manière: élégance et grâce. Sa sœur, Mme. Mathilde Lagache, qui s'est vouée à un art où Mme. Geefs a trouvé de si beaux succès, mérite d'être encouragée. Cette dame a exposé Une paysanne Anversoise, qui est plus qu'une étude et qui annonce d'heureuses qualités. C'est une fâcheuse contrainte pour un critique que d'être forcé de juger les œuvres d'art dues à des mains de femmes. Si la galanterie était bannie du reste de la terre, c'est dans le cœur du feuilletoniste qu'elle devrait se réfugier. Aussi, après avoir fait une honorable mention



des. L'instruction de cette affaire est commencée et se poursuit avec activité. Ces désordres sont d'autant plus coupables que la disette n'est point à craindre dans le département de la Sarthe, et qu'en effrayant les vendeurs et les acheteurs ils tendraient, au contraire, à produire l'élévation du prix des grains.

Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Moniteur* : De graves désordres ont eu lieu dans le département de la Sarthe. La circulation des grains a été violemment entravée sur la route du Mans à Chartres. Les voitures de blé expédiées vers Paris, ont été arrêtées au bourg de Concré et à la Ferté-Bernard, le 14.

Le préfet et le procureur du roi se sont transportés sur les lieux accompagnés d'un détachement de cavalerie et sont parvenus à faire diriger les chargements vers leur destination. Mais le lendemain 15, sur la même route, toutes les voitures ont été violemment forcées de retrograder jusqu'au Mans, où la population a forcé tous les charretiers arrivant des différents côtés à décharger les grains et à les déposer sur la batte.

Un agent comptable des subsistances, qui faisait des représentations à la foule, a été menacé et poursuivi. Réfugié dans une maison, il n'a dû son salut qu'à l'intervention du procureur du roi qui contint les agresseurs, et à l'arrivée d'un détachement de troupes, qui protégea sa sortie et le conduisit à la préfecture. La foule suivit en vociférant et en lançant des pierres dont plusieurs atteignirent le procureur du roi.

La troupe resta sur pied jusqu'à onze heures du soir, entourant la halle pour protéger les blés et faisant des patrouilles dans les rues adjacentes sans être obligée de faire usage de ses armes. Sur un seul point, le pont qui conduit à la rue Napoléon, des individus essayèrent de former une barricade; mais ils en furent empêchés et arrêtés par la police et la troupe. Le nombre des arrestations opérées dans la journée s'élève à une trentaine environ.

Le lundi, une barricade fut formée sur le pont Napoléon, et une foule très-considérable obstrua la rue qui de ce pont conduit jusqu'à la place de la Halle. D'un autre côté, place de l'Éperon, un soldat a été assommé à coups de bâton par les gens du peuple.

Rien ne peut excuser de pareilles désordres. Mais ce qui vient de se passer au Mans n'a pas même pour prétexte une grande élévation du prix des grains. La disette n'est nullement à craindre dans ce département, et elle ne pourrait être amenée que par des manifestations violentes qui effraient le vendeur comme les acheteurs, arrêtent toutes les transactions, et ne peuvent que faire séjourner le blé dans les greniers des campagnes tandis que l'on en manquerait dans les villes. Plusieurs compagnies d'infanterie ont été détachées pour renforcer la garnison du Mans, et l'autorité serait en mesure de protéger les expéditions de grains et de rétablir complètement la circulation. L'autorité judiciaire a commencé l'instruction de cette affaire et elle la poursuit avec activité.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Le préfet des Basses-Pyrénées, à M. le ministre de l'intérieur.

Bayonne, 17 septembre.

« Don Carlos est parti hier soir, à 8 heures, pour sa destination. Tout s'est passé dans le plus grand ordre. »

(Moniteur.)

— Don Carlos doit être en ce moment à Bordeaux et il ne tardera pas à arriver à Bourges où des appartements lui sont préparés, dit-on, dans les vastes bâtiments de l'archevêché. La magnificence de la résidence épiscopale, nous aurions presque dit royale, le caractère hospitalier de l'archevêque, les soins pris par le ministre pour que le prince dans sa retraite soit entouré de tous les égards dus à son rang et à ses malheurs; tout, promet au prétendant un adoucissement à ses douleurs morales. Ses habitudes de piété n'auront pas à souffrir d'interruption, le voisinage de la cathédrale, l'une des plus belles de France et la société d'un prélat rempli de piété et d'aménité ne laisseront sous ce rapport rien à désirer au prince ni à la compagne de son infortune.

— On lit dans le *Mémorial bordelais* :

Il paraît que, sur la demande du prétendant, pour savoir à quel titre il serait reçu en France, M. le général Harispe aurait répondu que ce serait avec les honneurs dus à un prince malheureux. Après cette réponse, don Carlos et les siens ont franchi les Pyrénées par le seul passage laissé libre par Espartero.

— On écrit de Bayonne, le 15 septembre :

Toutes les forces dont le prétendant disposait en Navarre, sont entrées en France où elles ont été désarmées. On évalue

leur nombre à 5000 hommes. Il serait difficile de peindre l'état de misère et de dénûment de l'armée carliste. La première chose qu'il a fallu faire c'est de lui distribuer du pain, elle était affamée.

On avait dit à tort que l'infant don Sébastien avait été tué; on a vu le prince avec don Carlos et la princesse de Beira à Ainhoa.

— Nous avons sous les yeux une lettre de Cuença portant que Cabrera ne demande pas mieux que de traiter avec le général O'Donnell et qu'il se borne à solliciter des conditions avantageuses pour son armée; il n'exige rien pour lui-même. Le bruit s'était répandu à Cuença que Cabrera et O'Donnell étaient en présence, sans commencer les hostilités.

(Castellano du 10 septembre.)

— On écrit de Madrid, 11 septembre :

Le corps diplomatique doit dîner aujourd'hui avec la reine. La chambre des députés est enfin constituée. On a procédé, à l'élection du bureau, M. Calatrava a été nommé président, et M. Zumalacaregui, premier vice-président. Aussitôt après on a lu une proposition signée par un grand nombre des députés, parmi lesquels il y a les noms de Olozoga, Calatrava, Las Navas, Arguelles, Zumalacaregui, Mendizabal et autres députés de l'opposition; par cette proposition, on demande qu'on vote une adresse à la reine pour la féliciter sur les derniers événements. Cette adresse a été votée à l'unanimité dans la même séance.

Nous avons remarqué dans cette pièce les expressions suivantes :

« Le congrès ratifiera, s'il le faut, non-seulement les emplois et les grades, selon la convention de Bergara, mais il s'occupera, de préférence à toute autre affaire, du projet de loi relatif aux fueros des provinces basques, le congrès étant disposé à approuver tout ce qui, sans être en opposition à la constitution en vigueur, peut contribuer à la prospérité de la nation. »

« Le congrès a l'honneur de déclarer à S. M. que l'objet de ses délibérations sera toujours la pacification générale qu'on peut obtenir complète et durable seulement en consultant et en conciliant de la meilleure manière possible les intérêts, les coutumes et les traditions des différentes provinces qui composent la monarchie espagnole. »

Dans la même séance les ministres de grâce, de justice et de la guerre ont donné lecture du projet de loi suivant :

Art. 1<sup>er</sup>. Sont confirmés les fueros des provinces basques de la Navarre.

Art. 2. Le gouvernement, aussitôt qu'il sera possible, présentera aux cortès toutefois après avoir entendu les provinces, les modifications qu'il croira indispensables pour concilier l'intérêt de ces provinces avec l'intérêt général de la nation, et la constitution politique de la monarchie.

Les bureaux se sont immédiatement retirés pour nommer la commission chargée de rédiger la réponse au discours du trône et celle qui devra faire un rapport sur le projet de loi précédent. Une proposition du comte de Las Navas pour que la question des fueros ait la priorité sur toutes les autres est retirée comme superflue. (La séance n'est pas terminée au départ du courrier.)

— La bourse s'est bien maintenue et les fonds sont en hausse, 5 p. c. 29 29 3/8, au comptant 30 1/4, dette sans intérêt 6 p. c. au comptant.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 19 septembre.

M. le baron O'Sullivan de Grass est arrivé de Vienne dans le grand-duché de Bade. Il a été admis, le 14 de ce mois, à présenter au grand-duc à Callsruhe les lettres de créance qui l'accréditent auprès de S. A. S. en qualité d'envoyé extraordinaire de S. M. le roi des Belges.

— M. le comte de Lalaing, notre chargé d'affaires à Madrid, vient d'envoyer à notre gouvernement une magnifique armure de chevalier et 53 épées, glaives, dagues, piques et autres armes anciennes.

M. le comte de Lalaing, l'un de nos diplomates les plus distingués, a employé deux années à recueillir, dans les différentes parties de l'Espagne, les objets précieux dont il enrichit aujourd'hui le Musée d'armes et d'armures, que le gouvernement a eu l'heureuse idée de former dans l'intérêt des sciences historiques et des arts.

— M. Rogier, gouverneur d'Anvers, est de retour du voyage qu'il était allé faire en Hollande.

— Sur la proposition du comité directeur, M. le baron de Stassart vient d'être nommé membre honoraire de la *Société des sciences naturelles de Bruges*.

— Une personne venant de la Hollande a remarqué que foule de voyageurs venant faire le tour de Belgique ne fait qu'accroître. Les fêtes de septembre surtout piquent la curiosité au

des tableaux de Mlle. Bella Telghuis, peintre de l'école d'Anvers, dont la *Marguerite*, fille de *Thomas Morus* louable sous le rapport du coloris et de l'exécution franche de certains détails, comme la fourrure de la robe, n'a que le tort d'être un peu trop ambitieuse; après avoir cité également le *Charles III* de Mme. Ray, nous nous empresserons de répondre aux autres dames exposantes qui pourraient se plaindre de notre silence, que leurs tableaux sont tous également charmants, mais que nous avons passé trop vite pour en pouvoir parler et que nous en sommes vraiment confus.

Le salon de cette année présente l'exemple d'une transformation peu commune chez un peintre jouissant déjà d'une réputation faite, nous voulons parler de M. Leys. On se rappelle le *Massacre des magistrats de Louvain* que ce peintre, distingué sous tant de rapports, exposa en 1856. Le public n'a pas oublié encore cette ténébreuse orgie de sang qui dépassait les plus grands écarts que le romantisme se fut jamais permis en peinture, œuvre étrange qui se distinguait par un dévergondage d'imagination au moins égal à une puissance de coloris dont aucun des rivaux de M. Leys n'a pu approcher encore.

En bien, autant M. Leys était désordonné en 1856, autant aujourd'hui nous le voyons sage, composé, mesuré. Il était impossible de retourner plus franchement à la saine peinture. Faut-il faire hommage de ce changement subit à la sévérité de la critique? Et pourquoi pas, s'il vous plaît? Ne peut-elle pas avoir ouvert les yeux à M. Leys qui dépensait le plus gâlement du monde un fonds admirable de coloris dans des compositions trop dérangées pour pouvoir durer? Quoi qu'il en soit, il y a un fait qu'on ne peut nier, c'est que M. Leys est revenu sur ses pas, précisément à partir du moment où la critique l'a surtout chagriné. M. Leys doit être un homme d'esprit. Du reste, il ne faut pas croire que tout le monde ait vu avec le même plaisir que nous la métamorphose de l'artiste. Plusieurs personnes n'ayant regardé, dans le *Massacre des habitants de Louvain* que la lumière, qui, en effet, en était admirable, se sont dit, en présence d'un tableau où il y a autre chose que de la lumière: Le peintre s'est privé d'une de ses plus belles qualités. Nous serions désolé que cette opinion irrédéchible fit hésiter M. Leys dans la réforme qu'il a déjà poussée si loin. Pour nous, nous constaterons dès à présent qu'à notre sens, *Une noce au dix-septième siècle* est un immense progrès sur le *Massacre des magistrats de Louvain*. En 1856, le dessin de M. Leys était nul pour ainsi dire, il n'y avait ni étude, ni variété, ni profondeur enfin chez lui, dans cette partie importante de son art. Aujourd'hui, on ne peut le nier. M. Leys a sous ce rapport, complété son talent d'une manière inattendue. Il y a dans les figures de son tableau de cette année vingt physionomies diverses qu'il n'aurait pas même indiquées en 1856. Or, encore une fois (et ce ne sera pas la dernière), qu'est-ce que la peinture sans le dessin? C'est moi dans les anciennes écoles du nord et du midi, j'y comprends même celles du quatorzième et du quinzième siècles, où le secret de l'harmonie était encré à trouver; citez-moi un exemple, un seul exemple d'un peintre grand

coloriste qui ne sût pas dessiner. En 1856, M. Leys avait, à un plus haut degré que tous, deux qualités précieuses qui promettaient un grand peintre: la couleur et la lumière, cette fleur jumelle de la couleur. Mais il n'avait que cela. Aujourd'hui qu'il dessine, M. Leys est peintre, et il faut se sentir une furieuse démanigaison de critique pour louer son passé aux dépens de son présent, que dis-je, aux dépens de son avenir. Car, à moins que M. Leys n'ait acquis une grande certitude dans ses forces, ce que nous lui désirons de tout notre cœur, si vous êtes assez injustes pour le blâmer de sa métamorphose après l'y avoir poussé lui-même, il hésitera et voudra peut-être retourner à son point de départ que même il ne retrouvera plus.

Ce n'est pas que nous louions absolument et sans réserve *une Noce au dix-septième siècle*. M. Leys ne peut douter de la sympathie que nous éprouvons pour son talent et du plaisir que son amendement nous a causé. Notre critique ne peut donc porter que sur la valeur qu'il a maintenant, et lui indiquer celle qu'il peut acquérir encore. Son tableau est un de ceux que nous avons le plus étudiés. Or voici ce qui est résulté pour nous de ce lent examen.

M. Leys a cru qu'il ne pouvait mieux faire que d'étudier les chefs-d'œuvre des anciennes écoles flamande et hollandaise, et en cela nous ne pouvons qu'approuver sa modestie. C'est une preuve pour nous qu'il voit l'art de son côté sérieux. Cependant il en résulte qu'il semble avoir momentanément perdu de son originalité propre. Il se trouve précisément dans cette époque incertaine de transition entre son talent jeune et fougueux qui donnait des promesses et son talent mûr et plus éprouvé qui les tiendra. La trace de ses études de prédilection est tout à fait visible dans *une Noce au 17<sup>e</sup> siècle*, et les sutures qui les lie entre elles ne sont pas assez déguisées. Ainsi il y a trois inspirations différentes dans ce tableau, et si nous voulions faire toucher du doigt notre pensée au lecteur, nous dirions que le premier est un Mieris ou un Metzù, le second un Terburg, le troisième un Van Ostade. Évidemment l'intention de M. Leys a été de fonder ces trois manières dans une œuvre unique, et nous ajouterons qu'il est parvenu à établir entre elles une harmonie qu'elles comportaient. Les fruits et les us enlèves de cuisine au premier plan sont si habilement peints qu'il semble avoir dérobé le secret de la manière hollandaise. Au second, l'empenné qui fait à Terburg n'est pas assez dissimulé. Il se trouve entr'ouvert un page dont ce vieux peintre revendiquerait assurément la propriété. Mais les étoffes, les salins surtout, sont si vrais, qu'il faut être autre chose qu'un servile imitateur pour les traiter de la sorte. Le troisième plan, les ménétriers sous la tonnelle, tout en rappelant les kermesses flamandes, appartient plus particulièrement à M. Leys. C'est là qu'il a jeté à pleines mains cette lumière magique qui n'est qu'à lui et qui fait de lui sans contredit le premier coloriste de l'école d'Anvers. Le personnage qu'on voit garantir ses yeux contre les rayons d'un magnifique soleil ne prend pas pour le spectateur une précaution inutile. La lumière qui filtre à travers la vigne est réellement éblouissante, et toute

point qu'on compte depuis quelques jours deux cents passagers sur chaque bateau à vapeur en partance.

— Plus de mille cartes ont déjà été distribuées au ministère des travaux publics, pour les personnes invitées pour assister à l'inauguration du chemin de fer de Courtrai. Le convoi d'honneur sera composé de 36 voitures.

— Ce matin on a expédié pour Courtrai, par le chemin de fer une grande loge, d'une construction très-élégante, dont les pièces de rapport ont été confectionnées dans l'église des Augustins. Elle servira à recevoir L. M. lors de l'inauguration de la section de Courtrai, qui a lieu dimanche et sera ensuite réexpédiée à Bruxelles pour servir au même usage aux concerts que la Société de la Grande-Harmonie donnera au Parc.

— Au salon, on a changé de place la plupart des tableaux exposés dans la grande pièce à droite. Le beau tableau de M. Keyser occupe toujours le fond de cette salle, mais il ne trouve plus entre les compositions de MM. Wiertz et Gisle. Le tableau de ce dernier est maintenant placé au-dessus de la porte d'entrée. Celui de M. Decaise occupe l'espace resté vide depuis l'ouverture du salon; ce grand tableau attire vivement l'attention du public; le peintre a adopté pour épigraphe le passage suivant de Salluste: *Gloria majorum posteris humen est* (la gloire des ayeux fait la splendeur de la postérité). Le peintre a groupé sur cette toile la plupart des hommes illustres auxquels la Belgique a donné naissance. Le fond du tableau est occupé par un trône sur lequel la Belgique est assise. A sa droite est Charles-le-Téméraire, à sa gauche Charles-Quint. Au bas des marches de l'estrade on remarque Rubens, Van Dyck, Teniers, Jean Van Eyck, Jacqueline de Bavière, Jeanne de Flandre, Marie de Bourgogne, Philippe de Commines, les comtes d'Égmont et de Horn, le front ceint de la couronne du martyr; le prince de Ligne, le général Vander Meersch, les Arcevelde, Grétry, etc., etc. Dans des niches se trouvent les statues de Charlemagne et de Karl Martel.

Bruxelles, le 20 septembre. — (5 heures). Ainsi que nous le disions hier, le mouvement de réaction qui a eu lieu à Paris était prévu, était escompté à l'avance, parce qu'il rentre dans la marche normale des jeux de bourse. Les nouvelles d'Espagne sont toujours favorables aux détenteurs sérieux, la spéculation y attache moins d'importance à cause de la hausse et parce que chacun veut voir ce qui se passera sur les places de l'étranger les affaires ont été moins animées; le cours de l'actif espagnol n'est plus descendu au-dessous de 28 5/4 A. 28 7/8 P., il ferme 28 5/4.

Les primes à un mois continuent à être demandées à un prix élevé 52 cent. 2. Différés 1850 10 1/2

En valeurs nationales stagnation complète. Fonds de l'Etat: Dette active 2 1/2 p. c. 35 1/8 P., 5 p. 101 5/8 P., 4 p. c. 92 1/2 A., 5 p. c. 71 5/8. Société Générale titres en nom fl. 70 et A., Société de Mutualité 1057 50 (106 5/4), Banque de Belgique 758 7/2. La pluie empêche les communications télégraphiques avec Anvers.

MARCHÉ DES HUILES.

Très grand calme, point de variations dans le prix que nos lecteurs trouveront à la cote d'hier.

Amsterdam, 18 septembre. (5 heures)

Après avoir fait 29 29 3/8 1/2 en Ardoin, on restait 29 1/4 avec moins d'affaires que les jours précédents, on ferme 29 7/16; les coupons étaient moins recherchés 26 1/2 25 1/2. En fonds nationaux point de variations. Les Colombiens et Grecs sont toujours l'objet de grandes spéculations. Dette active 2 1/2 p. c. 35 5/4 15/16, 5 p. c. 101 5/8 3/4. Billefs de change 25 15/16, Société de commerce 174 1/2; grecs 100 liv. 17 5/4, 500 liv. 15 3/4 14 1/2, 500 liv. 15 à 14 1/2; colombiens 100 liv. 25 3/4 25 1/2 25.

LIÈGE, LE 20 SEPTEMBRE.

Ce matin M. L'Olivier, général commandant la 3<sup>e</sup> division militaire, descendu à l'hôtel d'Angleterre de cette ville, a reçu MM. les officiers faisant partie de l'état-major de la place, ainsi que des différents corps en garnison en cette ville. Il leur a adressé à tous des paroles bienveillantes. On nous assure qu'il s'est particulièrement entretenu avec MM. Damry, directeur de l'hôpital militaire, et Midavaine, médecin de garnison. Il a félicité ces messieurs sur la propreté et le bon ordre qui règne à l'établissement qu'ils dirigent et sur l'heureuse idée qu'ils ont eue d'y introduire l'usage de faire soigner les malades par des sœurs religieuses, dont le dévouement, l'activité et la douceur sont au-dessus de tout éloge. Monsieur le général s'est également entretenu avec M. Jacobs, avocat, faisant fonctions d'auditeur-militaire de la province. On a appris, par leur conversation, qu'à Liège, comme dans les autres provinces, les conseils de guerre ont à statuer aujourd'hui sur beaucoup plus de préventions de vente d'effets militaires, de vols et de désertion, que dans les premiers mois de cette année, quoiqu'alors l'armée fut au grand complet et cinq fois plus nombreuse qu'elle ne l'est aujourd'hui. M. le général L'Olivier attribue ce fait non-seulement à la suppression des conseils de guerre en campagne, mais aussi à l'enthousiasme avec lequel tous les soldats faisaient leur devoir, lorsque la guerre était imminente.

cette partie à tant de chaleur, qu'elle jette un peu de froid sur le reste. Qui manque-t-il donc à ce tableau? Un peu plus d'harmonie, et ce serait une composition parfaite. Nous espérons que M. Leys comprendra la nature de notre critique, si elle lui tombe sous les yeux. Le progrès chez lui est évident, palpable; la science de son art se fait remarquer dans chaque coup de pinceau de ce même artiste qui, il y a trois ans, était un affectif d'atelier de son ignorance. Mais M. Leys ne doit pas s'en tenir là, et il ne s'arrêtera pas, nous en sommes certains. Il a la couleur, il a le dessin; que lui faut-il à présent? Un peu de cette audace et de cette franchise d'allures de ses premiers essais. Une imagination riche comme l'est la sienne ne peut consentir à rester plus longtemps asservie à l'imitation des grands maîtres; qu'il lui donne l'essor à présent, et nous lui promettons le talent le plus complet et le plus solide peut-être de toute la nouvelle école d'Anvers. Pour nous résumer, telle qu'elle est, *une Noce au dix-septième siècle* est un peu nombre des tableaux à qui le salon de cette année doit surmonter son éclat.

M. Leys forme de bons élèves. si nous en jugeons par M. Weris. Le petit tableau de celui-ci: *Une Dépêche*, nous ferait croire que le style du maître est dans l'air de son atelier. On ne peut mieux s'inspirer de ses leçons. C'est à lui de nous montrer plus tard qu'il peut aller plus loin.

M. de Brackeleer, cet excellent peintre de genre dont le pinceau a une bonhomie si spirituelle, a exposé cette année les deux tableaux que nous commandés le gouvernement, et dont l'un représente le *Comte de Mi-Carême*. On sait que c'est un personnage qui partage en Belgique, avec Saint-Nicolas, le doux privilège de distribuer des dragées aux petits enfants qui ne doutent pas de leur existence. Chères créatures, que vous êtes heureuses de croire ainsi tout ce que l'on vous dit de croire, et quel dommage que le scepticisme vienne gâter de si bonne heure vos délicieuses jouissances! Manger des sucreries et croire qu'elles viennent du ciel, ah! voilà le vrai bonheur. Dans ce tableau de M. de Brackeleer, le *Comte de Mi-Carême*, se montre par une lucarne sous l'enveloppe assez grotesque d'un vieux maître qui assemble, ma foi, presque aussi content que les petits enfants à qui il distribue de si bonnes choses. La joyeuse troupe se précipite pour recevoir la précieuse manne. C'est la plus bruyante mêlée qu'on puisse voir, et il faudrait avoir le cœur cuirassé d'un triple airain pour ne point s'épanouir devant cette scène de folie enfantine. Elle fourmille d'épisodes mais qu'il faut voir et que je ne puis vraiment vous raconter. Là, dans un coin, un enfant pleure, parce qu'il n'a pu rien attraper dans la distribution de tant de bonnettes choses, et une toute petite fille lui offre avec bonté son gâteau. Ici, c'est un groupe batailleur, où une autre toute petite fille gourme son camarade d'un sexe avec une énergie qui fait plaisir à voir. Mais c'est dans le groupe du milieu que les expressions des visages enfantins sont le plus heureusement trouvées.

Enfin, je ne crois pas que M. de Brackeleer ait jamais rien composé de plus vrai, de plus simple et de plus entraînant que ce charmant tableau.



Chacun sait que le prince Notger, évêque de Liège, est le principal fondateur de notre ville, et l'un des grands hommes du moyen-âge.

Mais on ignore que les restes de ce prince sont déposés dans la sacristie de l'église de St-Jean.

Voici à cet égard quelques renseignements :

Les restes du prince Notger furent d'abord déposés dans un oratoire de l'église St-Jean qu'il a fondée. Ensuite on les plaça dans un monument érigé sous la tour de la même église. Ce monument fut successivement embelli : en 1570 les chanoines l'enrichirent de marbres précieux et en 1725 le chapitre le restaura avec plus de magnificence.

Vers 1760 on reconstruisit l'église de St-Jean; la tour fut conservée, mais le monument disparut. Les os du prince furent suspendus au plafond de la nouvelle sacristie par des chaînes de fer dans un coffre de bois.

Lors de l'entrée des français dans le pays, on força ce coffre, dans la pensée qu'il renfermait un trésor. A partir de cette époque, les restes du prince furent transportés chez M. le baron de Stembier de Wideux, et ce n'est qu'après qu'on rendit au culte l'église St-Jean qu'ils furent replacés d'abord dans la sacristie, ensuite au grenier et enfin dans le presbytère.

Aujourd'hui ces restes se trouvent à la sacristie dans un coffre en bois sur lequel on lit la simple inscription : Notger.

Plusieurs de nos abonnés nous ont adressé des observations sur la démolition du pont de la Boverie, qui aura lieu immédiatement, et sur le retard que l'on apporte à prendre une décision au sujet de l'emplacement et de la construction du pont à reconstruire. Ce retard ne peut que causer un immense préjudice aux personnes qui ont fait élever des constructions aux abords du pont, ou qui ont acheté des terrains par spéculation. On nous indique, comme un moyen de rendre la circulation plus fréquente et plus facile entre la ville et la Boverie, en attendant la construction du nouveau pont, l'établissement d'un pont de bateaux, construit solidement; ce moyen diminuerait, autant que possible, nous semble-t-il, les inconvénients inséparables de l'état de choses actuelles.

On annonce la reprise, par les anciens concessionnaires, du projet de chemin de fer de la Sambre à la Meuse. Les études définitives se poursuivent par leurs soins, et, toujours confiants dans la bonté de leur œuvre, ils espèrent parvenir à former une nouvelle société pour l'exécution de ce chemin de fer, aussitôt que la crise qui a frappé si rudement ces sortes d'entreprises aura cessé.

Nous avons assez fréquemment développé les avantages de cette communication pour qu'on doive être persuadé à l'avance de la satisfaction que nous éprouverons pour le pays quand nous la verrons enfin définitivement ouverte. Nous non plus nous ne doutons pas des éléments de succès qu'elle renferme. Un examen plus approfondi des conditions d'établissement des chemins de fer, fera éviter les écueils qu'on est peut-être rencontrés primitivement. L'expérience acquise conduira sans doute à demander un tarif un peu plus élevé que celui qui avait été d'abord fixé, et le gouvernement comme le public devront voir d'autant moins d'inconvénients dans cette augmentation, que l'intérêt des entrepreneurs d'une route est toujours d'attirer la plus grande masse de transport, surtout sur une voie destinée particulièrement au transport des matières pondéreuses.

L'avenir des chemins de fer se présente en Belgique sous une face tout à fait nouvelle. Il semblait qu'il fallait qu'ils fussent placés dans des conditions exceptionnelles, pour pouvoir servir d'une manière un peu large au transport des marchandises, tandis qu'au contraire, même au prix élevé du tarif actuel du gouvernement, les transports par le chemin de fer de l'Etat prennent un développement énorme, inouï, tels qu'on n'en ait pu supposer. C'est qu'aussi rien ne peut suppléer, dans les contrées dépourvues de voies navigables, à ce moyen de transport toujours là, présent, disponible, pour qui les masses les plus considérables ne sont rien et qui voiture en quelques heures des cargaisons entières d'un bout du pays à l'autre.

Ces jours derniers, on a eu l'exemple à Louvain de cette puissance des chemins de fer : un chargement complet de sel, plus de deux cent mille kilogrammes qui se trouvaient le matin dans les magasins d'un négociant de cette ville, étaient à Liège le soir; le même convoi avait aussi qu'arrivé à cinquante mille kilogrammes de seigle et autant ou plus d'autres denrées et marchandises. Par les moyens ordinaires, il eût fallu, pour transporter ces mêmes objets, quinze ou vingt voitures qu'on n'eût certainement pas réunies sans difficultés, qu'on n'aurait probablement pas rencontrées le même jour, et une expédition terminée en quelques heures aurait exigé plusieurs jours, beaucoup plus de

frais et aurait peut-être exposé les marchandises à des détériorations auxquelles on échappe entièrement par le chemin de fer. Toutes ces raisons expliquent et justifient la préférence de plus en plus grande que le commerce donne au chemin de fer, et assurent de nouvelles et très-sérieuses chances de succès à ceux qui s'établiront au milieu d'un mouvement important de transports effectués aujourd'hui par terre.

Les capitalistes doivent donc reprendre confiance dans les chemins de fer et ne pas persister à repousser, par une prévention déraisonnable, des entreprises accueillies d'abord malheureusement avec un enthousiasme irréfléchi. Le gouvernement de son côté doit aider, encourager, la création de rail-ways par l'industrie particulière. Il ne doit pas désirer d'en posséder d'autres que ceux déjà décrétés. Avec les développements qui lui ont été donnés, le système des chemins de fer de l'Etat est assez vaste, assez étendu, son exploitation est entourée d'assez de difficultés pour qu'il soit convenable de s'arrêter. Les lignes principales sont faites ou en train d'achèvement; c'est le moment de songer aux lignes secondaires, de faire un appel à l'esprit d'association pour donner au réseau son complément d'utilité. De nouveaux devoirs seront alors imposés au gouvernement, en ce qu'il devra rechercher les garanties propres à amener à bonne fin l'exécution des lignes d'embranchement dont l'utilité sera bien constatée, et pour cela nous croyons qu'il ne devra pas craindre d'adopter un système mixte, s'éloignant de la construction aux frais et risques du trésor, mais s'y rattachant par une intervention dans les entreprises qui auraient besoin de son concours. Ceci est au reste une question qui mérite un examen approfondi. (Indépendant.)

CHEMIN DE FER.

Ligne de l'Est. — Embranchement de St.-Trond. Inauguration. — Programme.

Le 6 octobre 1859, aura lieu l'inauguration du chemin de fer de St.-Trond.

Des convois composés de voitures décorées et pavoisées aux couleurs nationales partiront de Bruxelles et des différentes villes du royaume, situées sur le chemin de fer, aux heures qui seront ultérieurement désignées.

Les autorités de Bruxelles et celles de St.-Trond seront reçues à Tirlemont par le bourgmestre de Tirlemont.

Le cortège général sera précédé d'une locomotive pour éclairer la route.

Un pavillon sera disposé dans la station de St.-Trond pour la réception de LL. MM. le roi et la reine.

Des tentes y seront dressées pour les autorités, les membres du conseil provincial et les personnes invitées à cette cérémonie.

Des salves d'artillerie annonceront les départs et les passages des convois, ainsi que l'arrivée à Saint-Trond du cortège général.

Des départs pour le retour des personnes invitées auront lieu le soir et les jours suivants.

Le programme des fêtes locales de St.-Trond sera réglé de concert avec le ministre des travaux publics, en tant qu'elles se rattachent à l'inauguration du chemin de fer.

Bruxelles, le 17 septembre 1859. Le ministre des travaux publics, NOTOMBY.

Un essai d'un nouveau système d'éclairage qui a complètement réussi vient d'être fait à la station du chemin de fer à Malines. Le grand effet de lumière que ce réverbère produit et l'économie qui en résulte pour l'administration, sera sans doute vu avec plaisir par le département des travaux publics, car une seule mèche, nous dit-on, produit plus de lumière que douze de celles dont s'est servi jusqu'à ce jour.

Cette importation est due aux soins du sieur Tossin, conducteur des travaux à ladite station, qui a construit lui-même l'appareil dans un des ateliers de l'arsenal.

Le Courier anglais dit au sujet de la nouvelle donnée par les journaux parisiens que don Carlos serait enfermé dans le fort du Ha : « Permettre au meurtrier de Durango, de rester en liberté, même dans l'enceinte d'une ville, équivaldrait à la liberté de retourner quand bon lui semblerait dans le pays qui a été si longtemps le théâtre de ses crimes. Non! la bête de proie indomptable n'est inoffensive que derrière les barreaux d'une cage. »

M. Héricart de Thury, qui présidait l'exposition de la Société d'Horticulture de Paris, a fait connaître un fait extrêmement intéressant. Il résulte d'une statistique, qu'aux environs de Paris, 100 arpens de terre sont cultivés en jardins potagers qui rapportent 500 millions de francs et font vivre 500.000 personnes. Les fleurs et les fruits donnent aussi un produit de plusieurs

millions. Environ 200 jardiniers fleuristes existent à Paris et aux environs et fournissent les marchés de la capitale. Il y a des jours, la veille des grandes fêtes, par exemple, où la vente est vraiment considérable. Le 14 août dernier, il s'est vendu à Paris, pour 50.000 fr. de fleurs!

Mercredi, vers cinq heures et demie du matin, deux ouvriers de la fabrique de clous de M. Orban et Dawance, ont été assez grièvement brûlés par la vapeur de la chaudière de la machine, qui s'est échappée par la soupape dite du gouvernement contre laquelle ils s'étaient placés par imprudence, et dans le but de se réchauffer. Ces malheureux sont les nommés J.-J. Piedbœuf, âgés de 13 ans, et L. Léveque, âgé de 16 ans, de la commune de Grivegnée. Ils ont été transportés immédiatement à l'hôpital de Bavière. (C. de la Meuse.)

Jusqu'à ce jour, les opinions de la Société Géologique de France qui, cette année, a choisi le Boulonnais pour théâtre de ses explorations, sont peu favorables aux recherches de la houille dans cette partie de la France. La plupart des terrains explorés ont été trouvés de formation trop ancienne pour que l'espoir d'y découvrir beaucoup de houille puisse être conservé.

On écrit de La Haye, 18 septembre :

« Nous apprenons de bonne source que le roi a déjà donné son adhésion à la nouvelle organisation de l'armée. Elle se composera en temps de paix de 10.000 hommes d'infanterie, de 5.000 hommes de cavalerie, etc.; de sorte qu'au premier appel, on pourrait réunir 50.000 hommes de l'armée effective. Le temps nous apprendra bientôt ce qui en est. On a eu égard à la plus grande économie possible, mais toutefois sans perdre de vue l'intérêt qu'il y a pour le pays à posséder une armée forte et animée d'un bon esprit. (Handelsblad.)

Le 12, une expérience a été faite à la Taverne de la Couronne et de l'Ancre, à Londres, sur les qualités de nouvelles cordes musicales plus sonores que les cordes dont on se sert actuellement pour le violon, la harpe et la guitare; ces cordes sont aussi plus solides et résistent à l'influence des variations atmosphériques. Afin de prouver la résistance que les nouvelles cordes peuvent opposer à l'influence de la chaleur, on les a plongées dans l'eau bouillante en même temps que d'autres cordes ordinaires. Ces dernières ont été détruites en un instant; les autres retirées de l'eau après quelques minutes ont paru n'avoir subi aucune altération. Cette expérience a excité un vif intérêt.

THÉÂTRE. — Hier, se sont terminés les débuts de notre troupe dramatique. Trois des artistes principaux en étaient à leur troisième épreuve : Mme Boucher, forte chanteuse, Dupuis, 1er ténor, et M. Damoreau, 1er comédien; ils avaient choisi le Pré aux Clercs, et tous n'ont pas été heureux dans ce choix; le premier acte a assez bien marché; le reste, et surtout le second acte, a été fort mal joué. Il faut excepter pourtant Mme Biacabe, qui a chanté l'air du 2e acte de manière à mériter les applaudissements qu'elle a reçus.

Notre forte chanteuse nous a paru comédienne; elle dit juste, parce qu'elle comprend ce qu'elle dit; elle a, de plus, une articulation parfaite.

Quant à sa voix, le timbre nous en a paru peu agréable; il devient dur et aigu, dans les notes hautes. Hier, elle a prouvé que sa voix était loin d'avoir l'étendue nécessaire aux rôles de son emploi; à deux reprises différentes, et malgré tous ses efforts, elle est restée court, dans le trio du second acte; Mme Boucher devait pourtant savoir que tous les efforts possibles ne peuvent faire attendre une note qui n'est pas l'échelle de notre voix. Elle aussi devra, dans le cours de l'année théâtrale, modifier les passages des partitions qui ne répondront pas à ses moyens vocaux.

Nous nous sommes déjà expliqués sur la voix et le jeu de Mme Dupuis, notre 1er ténor. Son 3me début est venu confirmer la bonne opinion qu'elle nous avait donnée.

M. Damoreau, qui jouait, pour son 3e début, le rôle de Mergy, n'a pas été aussi heureux que dans ses débuts précédents. Son jeu était moins assuré; parfois il a manqué de mémoire; il est vrai que cela ne lui est arrivé que dans les moments où il était en scène avec M. Laiffie, qui lui ne savait pas du tout son rôle; il donnait mal la réplique, ce qui aurait suffi pour empêcher son interlocuteur. M. Laiffie a pensé, sans doute, que puisqu'il ne pouvait pas chanter le rôle de Cominge, il était inutile de l'apprendre; à côté de lui, M. Paul Canut s'est montré chanteur brillant.

Au reste, la peur qui s'était encore emparé de M. Damoreau, a suffi pour lui ôter une partie de ses moyens; car il est à remarquer qu'il a joué cinq fois, et c'est dans les rôles où il jouait sans débuts, qu'il a donné la meilleure idée de son jeu, de sa méthode et des qualités de sa voix.

A la fin du spectacle, quelques sifflets se sont fait entendre; il y a eu aussi quelques applaudissements; des uns et des autres, nous avons inféré qu'il y avait beaucoup d'indifférence sur les résultats de la soirée; c'est ce qui nous fait penser que nos trois débutants sont admis.

Un seul acteur a succombé dans ses douloureuses épreuves, c'est M. Walckenaer, qui a eu le bon esprit de se retirer, ainsi que sa femme.

L'administration aura donc, pour compléter sa troupe à se pourvoir d'une seconde chanteuse, et d'une 1re basse.

THÉÂTRE DU GYMNASSE.

Aujourd'hui vendredi 20 septembre, RELACHE pour les répétitions d'ouvrages nouveaux.

THÉÂTRE ROYAL.

Dimanche 22 septembre (abonnement suspendu), 1re représentation de la reprise de L'ECLAIR, opéra-comique en 3 actes. — 1re représentation de la reprise de la CHANOINESSE, vaudeville en un acte. — 1re représentation de PHOEBUS ou L'ECRIVAIN PUBLIC, vaud. nouveau en 2 actes.

L'administration a l'honneur d'informer le public que deux loges ouvertes, ainsi que trois baignoires sont libres, avec jouissance du droit de titulaires.

vanche, et ce n'est pas pour lui admettre la mortification de sa chute, que nous employons cette formule qui a le tort d'être trop prodiguée. C'est sérieusement que nous espérons en lui.

M. Somers nous a également déçu. Elève de M. de Brackeleer, se plaisant comme lui aux intérieurs d'école, aimant comme lui les naïves figures d'enfants, il avait exposé en 1858 des petites toiles dont le sentiment faisait le principal mérite, et il ne lui manquait, comme du reste à presque tous les élèves de M. Brackeleer, que du relief et un coloris plus ferme. Voici qu'aujourd'hui M. Somers a fait un écart et s'est essayé dans un genre qui n'est nullement le sien, un Effet de lumière. Nous sommes fâchés d'être contraint de lui dire qu'il s'est complètement fourvoyé. Espérons que M. Somers ne voudra pas plus longtemps forcer sa nature.

Puisque nous avons parlé d'effets de lumière, citons ceux de M. Van Schendel, de la Haye. Nous sommes très porté à croire que M. Van Schendel a rigoureusement reproduit la réalité. Mais ses tableaux n'ont point un charme auquel nous soyons sensibles. Ses personnages complètement dépourvus d'expression, habillés comme des héros d'opéra-comique, et amenés uniquement pour recevoir les rayons d'une chandelle allumée, ne sauraient nous engager à les regarder longtemps. Il y a autre chose chez Gérard Dow que des lanternes.

M. Van Regemorter a envoyé un fort joli tableau au salon de Bruxelles. Nous voulons parler du Médecin d'animal. Un paysan et sa femme amènent un veau malade à un médecin, célèbre sans doute, pour la cure des quadrupèdes. Toutes les figures de ce petit intérieur sont composées avec beaucoup d'esprit. Le médecin examine une bouteille d'un air capable. Le vieux paysan l'observe avec espoir et défiance tout à la fois. La paysanne qui pleurant son veau, suspend ses larmes pour suivre les mouvements du médecin. Enfin, dans le fond, un élève regarde la scène en riant. Le personnage le plus spirituellement imaginé est le veau qui, la tête enroulée d'un mouchoir, a l'air surpris de se trouver dans un si bel appartement. Il est fâcheux que la pensée l'emporte toujours chez M. Van Regemorter sur l'exécution. La couleur de cet estimable artiste est sombre et manque tout à fait de charme. Nous sommes persuadé que sans ce défaut, le tableau de M. Van Regemorter attirerait plus généralement l'attention du public. Mais, tel qu'il est, il n'appelle pas le spectateur à lui; il faut que celui-ci aille chercher pour en découvrir le mérite. Du reste, c'est là le tort irrémédiable des salons d'exposition. La nécessité de fixer les regards de la foule, a été la cause première de plus d'une toile colossale. Nous nous rappelons avoir vu, pendant les fêtes de Juillet, trente barriques de bateleurs placés sur une seule ligne aux Champs-Élysées; chaque avait sa musique (cuivre et peau d'âne) et chaque musique exécutait son air différent; on n'eût pas entendu Dieu tonner. Que de tableaux, en bataille rangée, font sur nos yeux l'effet que ces charivaris de tréteaux ont produit sur nos oreilles. Il faut bien que chacun annonce sa marchandise au détriment de son voisin. (Indépendant.)

Et M. de Brackeleer à l'exposition d'Anvers, s'était fourvoyé dans la peinture d'histoire, et il avait lui aussi, fait son tableau de cent coupées! A qui pensait donc M. de Brackeleer, de se jeter dans de si pauvres mélodrames, lui qui avait de si jolies comédies dans la tête? Ah! qu'il a été mieux inspiré quand il est revenu à ses jolis enfants, si bons, si éveillés, si naïfs, à ces vieillards aimables qui leur sourient oubliant qu'ils vont mourir. Voilà vos diamans, M. de Brackeleer, et vous les avez donnés pour du strass, parce que le strass est plus gros! Les artistes, disent les bonnes gens, ont toujours un grain de folie.

Nous avons quelques observations à faire sur le Conte de mi-carême; elles sont de peu d'importance. M. de Brackeleer, qui compose ses sujets comiques avec tant de facilité, ne montre pas la même variété dans le choix de ses figures. Il n'a qu'un type de visage, rond, haut en couleur, le nez vulgaire, les yeux petits et brillants; c'est là en effet le type le plus commun de l'enfant flamand. Mais le tout du peintre est de le prodigier; il n'est personne qui ne regrette devant son tableau, que la joyeuse troupe ne soit composée que de jumeaux et de jumeaux. Le coloris de M. Brackeleer a beaucoup gagné en énergie dans cette toile. Toute la partie droite du tableau est d'une vigueur de ton qui montre combien il en coûte peu à un artiste distingué de corriger les défauts qui font ombre à son talent. Il y a dans la partie lumineuse du tableau une figure blonde et rose dont l'expression de gaieté ne saurait se rendre. Cette figure-là rit comme Nicole; elle n'est pas tout-à-fait à lui. Le peintre a rencontré involontairement Wilkie; mais de tels souvenirs sont bien difficiles à éviter. Au total, le gouvernement de cette année encourage l'acquisition. Espérons que l'exemple qu'il a donné cette année encouragera les Chambres à doubler la somme mesquine autres choses encore.

L'autre tableau de M. de Brackeleer, le Jubilé de cinquante ans, n'est pas moins estimable, quoique à le comparer au Conte de Mi-Carême, il est le naturel y perd peut-être un peu. Puis M. Brackeleer a essayé un effet de que trop vive dans ces observations. Plus un artiste a de talent, plus il nous rend le goût difficile.

Le tableau de genre le plus remarquable après le Conte de Mi-Carême, est sans contredit la Bénédiction nuptiale, de M. Hunin. Cet artiste semble inspiré de Greuze pour le choix de ses sujets. Comme l'auteur de l'Accordée de village, il aime les scènes patriarcales, la famille et son histoire intime; il aime les beaux vieillards octogénaires que leurs enfants et les enfants de leurs enfants écoutent avec respect, les ayeux autour desquels se dénouent tous les drames intérieurs. Greuze complète Molière. Le poète comique a pris le côté plaisant de la famille; le peintre en a exprimé

toute la poésie. Après Greuze, le foyer domestique n'a plus d'interprètes dignes de vanter ses douceurs. Rousseau viendra qui apprendra aux mères comment on aime ses enfants, mais qui ne renouera pas les liens sacrés de père à enfant, d'époux à épouse, qu'a relâchés la corruption du dix-huitième siècle. M. Hunin, peintre belge, a-t-il retrouvé le foyer domestique d'autrefois ou ne l'a-t-il que rêvé? Il y a tant de sentiment vrai dans ses toiles, que nous penchons fortement pour la première supposition. La Bénédiction nuptiale et l'Instruction paternelle sont d'un naturel exquis. Je ne pense pas qu'il soit possible de mieux rendre, dans le premier tableau, le recueillement de deux époux persuadés au fond du cœur que la bénédiction de l'écrit assurera leur bonheur; dans l'autre, la religieuse attention des enfants à qui le père enseigne leurs devoirs, et l'on croit entendre les graves et austères paroles qui sortent de la bouche du vieillard. Il n'est rien de plus malaisé dans les arts que d'exprimer des moralités qui ne tombent point dans le pathos larmoyant. M. Hunin a évité cet écueil; il sent profondément cette antique religion de la famille, qui a eu, elle aussi, ses Voltaires; il pense et fait penser. Ou à-t-il donc retrouvé ces patriarches des campagnes? Nous, nous ne connaissons plus aujourd'hui que les patriarches des cités, dans le genre de celui qui a inspiré M. Ange François dans son tableau intitulé la Fête du bon Papa, lequel bon papa est un gros monsieur poudré à frimats, vêtu encore, à mollets superbes, qui, les pieds dans ses pantoufles et le mouchoir méthodiquement étendu sur son genou, écoute le sot compliment rimé par quelque calligraphe, que lui annonce un grand benêt d'enfant. M. Ange François aurait voulu faire ressortir tout le naturel des tableaux de M. Hunin qu'il n'aurait pas mieux fait. Le reproche que nous avons adressé à M. Brackeleer peut s'appliquer également à M. Hunin. A l'exception du type de son vieillard qui se rapproche de celui de Greuze, cet artiste ne varie pas assez ses figures. L'expression est vraie; mais le caractère en est trop uniforme. De plus, la couleur de M. Hunin est un peu pâle et terne. Nous désirons vivement qu'il acquiesse les qualités qui lui manquent encore. Mais tel qu'il est, son talent n'en est pas moins un des plus distingués que possède l'école belge.

Nous avons signalé, en parlant de M. Leys, l'heureuse transformation qu'a subie sa manière. Pourquoi faut-il que nous ayons à regretter l'éclipse d'éclat qui voile en ce moment, au salon de 1859 du moins, le talent de M. Eugène de Block. C'est à n'y pas croire. Vous vous rappelez la délicieuse kermesse que cet artiste avait exposée en 1856. Aujourd'hui M. de Block, au lieu d'une joyeuse fête pleine de folie et de rumeurs, nous montre une triste scène dramatique où il s'est effacé tout entier. Un braconnier pleure, nouveau Marius, sur les ruines de sa maison abattue en vertu des lois féodales sur la chasse. J'ai peine à comprendre que ce soit le même pinceau qui ait dessiné la kermesse dont je vous parle et ce malheureux braconnier qui n'a pas assez oublié la pose du Soldat labourneur. Je maudis de bon cœur les lois féodales qui ont fait commettre à M. de Block une si grande erreur. Du reste, nous sommes convaincus qu'il s'empressera de prendre brillamment sa re-



ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 19 SEPTEMBRE 1859.

Naissances : 1 garçon, 2 filles.

Mariages, 5 savoir :

Charles Joseph Lignac, professeur au conservatoire, rue Célestines, et Marie Antoinette Rosalie Hauzeur, sans profession, même rue. — Remacle Joseph Bernimofin, employé, faubourg Ste-Marguerite, et Barbe Hortence Degelle, négociante, rue de la Régence. — Jean Gilles Gérard, journaliste, à Ailleur, et Marie Anne Letecheur, cuisinière, faubourg Ste-Marguerite.

Décès : 1 garçon, 1 fille, 5 femmes, savoir :

Elisabeth Goffette, âgée de 89 ans, sans profession, rue Verbois, veuve de Joseph Demet. — Marie Joseph Houba, âgée de 69 ans, repasseuse, rue Rature, veuve de Jean François Franck. — Marguerite Ista, âgée de 35 ans, journalière, rue Volière. — Marie Elisabeth Martin, âgée de 54 ans, blanchisseuse, rue Saucy, épouse de Jean Pierre Pétrouenne. — Marie Barbe Redouté, âgée de 21 ans, modiste, rue Puits-en-Sock.

ANNONCES.

5 frs. à gagner par jour.

A VENDRE au prix de CINQUANTE FRANCS la recette pour fabriquer le PAPIER parfumé, les BRIQUETS phosphoriques et AMADOU, on obtiendra gratis tous les accessoires pour la fabrication. — S'adresser au St-Esprit, derrière la Boucherie, n° 23.

A CEDER par suite de décès, le BAIL DE LA MAISON, ainsi que le FOND DE MAGASIN de Mile. C. MEURA, ci-devant M<sup>re</sup> de Modes, rue de la Régence, N° 9, s'y adresser. Les marchandises se vendent dès-à-présent au-dessous du prix courant.

Société du Casino.

Grande HARMONIE, dimanche à 5 heures.

AVIS

POUR

MM. LES AMATEURS DE CHEVAUX.

J'ai l'honneur d'annoncer que je suis arrivé avec un grand Transport de TRES BEAUX CHEVAUX de VOITURE, de SELLE, et de TILBURY, chez M. JONGEN, à l'hôtel de Brabant. HILGERS, Marchand de chevaux.

ADJUDICATION DEFINITIVE.

Samedi 21 Septembre 1859, à 10 heures du matin, M. Schmidtborn fera vendre, en l'étude et par le ministère de M<sup>re</sup> BLAR, notaire, place St.-Paul à Liège, SUR LA MISE A PRIX DE 20,000 FRANCS,

BELLE PROPRIÉTÉ DE CAMPAGNE

DITE

L'USINE MARCHE,

Située entre les communes de Chokier et des Avirs, consistant en bâtimens d'habitation, fabrique, magasin, souterrains magnifiques, remise, le tout très-solide construit et bien distribué, avec environ 5 hectares de cour, jardins, terrasses, bosquets, étang et vergers contigus, très-rapproché de la Meuse, et joignant à la grand'route de Liège à Huy.

Cette propriété réunit par sa situation et la distribution des bâtimens de grands avantages sous le rapport industriel et l'on pourrait à peu de frais en faire une habitation de campagne fort agréable, tant par la variété du site et la bonté des terrains que par la facilité des communications.

Il sera accordé des facilités pour le paiement du prix. On peut voir cette propriété tous les jours.

AVEC AUTORISATION DE S. M. L'EMPEREUR D'AUTRICHE.

Sous la surveillance de la Haute Chambre aulique Impériale et Royale des Finances,

Vente irrévocable par actions

DE LA

MAGNIFIQUE SEIGNEURIE

DE

GROSS-ZDICKAU,

EN AUTRICHE,

Évaluée judiciairement à Deux Millions 271,400 Florins, d'une superficie de 8744 hectares avec une population de 5000 sujets, et vastes dépendances, consistant en superbe château seigneurial, grands établissemens industriels, forges, usines, fabriques, riches forêts produisant une coupe annuelle de 20,000 cordes de bois, et de

Douze Villages

dénommés Gross-Zdickau, Aussergefeld, Kattenbach, Sabert, Mehlhüttel, Waldhauser, Planie, Bock, Althutten, Grafen-Fobiashtuten et Buchwald.

Les primes accessoires sont de F. 100,000, 50,000, 25,000, 10,000, etc., etc., en tout 27,555 primes se montant ensemble à 2 millions 765,400 florins.

LE TIRAGE SE FERA A VIENNE SOUS LA GARANTIE ET LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT.

Sur six actions prises ensemble il sera délivré gratis une action verte gagnant forcément, et participant à un tirage spécial de primes considérables.

Des avantages particuliers seront alloués aux personnes qui écriront directement à la maison soussignée, qui fera passer sans frais le prospectus détaillé, ainsi que le bulletin du tirage et le montant des gains. S'adresser à

HENRI REINGANUM,

Banquier et Receveur-général à Francfort sur Mein.

Il n'est pas nécessaire d'affranchir.

A LOUER pour le premier AOUT prochain, ou à VENDRE ou ECHANGER contre BIENS RURAUX le

Grand et Bel Hôtel

D'ANSEMBOURG,

ci-devant préfecture, sis à Liège, sur la Batte. S'adresser au notaire PAQUE, rue Souverain-Pont.

VENTE VOLONTAIRE.

LUNDI 23 Septembre 1859, à 5 heures de l'après-midi, Le notaire MOXHON vendra aux enchères, en son étude, rue Hors-Château, à Liège,

UNE MAISON,

cour et arrière-bâtiment, sise à Liège, faubourg Saint-Gilles, n° 291, avec Terrain en amont, propre à bâtir, de 5 mètres de face sur environ 11 mètres de profondeur, joignant vers Saint-Gilles à M. Henri Parent, vers Liège à M. le major Blochson. S'adresser pour connaître les titres et conditions audit notaire MOXHON.

ARRIVEE DE M. MALLAN.

PLOMBAGE

DES

DENTSCARIÉES,

AVEC LE MINÉRAL SUCCÉDANUM.

PERTE DES DENTS,

REPLACÉES SANS LIGATURE NI FILS DE METAL.

Monsieur JOHN MALLAN chirurgien dentiste, sous la raison sociale : Mallan et fils, n° 9, Halfmoon, Street Piccadilly, à Londres, et à Bruxelles, 69, MONTAGNE DE LA COUR, a l'honneur d'annoncer à la noblesse et à la bourgeoisie de Bruxelles et des environs, qu'à l'occasion de sa seconde visite annuelle dans cette capitale, il aura l'avantage de soumettre à leur examen divers perfectionnemens très-importans dans la structure et l'arrangement des DENTS MINÉRALES INCORPORABLES (son invention), ainsi que dans la méthode toute particulière qu'il a pour tamponner et remodeler les DENTS GÂTÉES avec son célèbre MINÉRAL SUCCÉDANUM, qui dans quelques secondes se rendrait en un email perlé, sans que le patient éprouve la moindre douleur ou inconvenient. Le caractère particulier de cet EMAIL, ainsi que les dents minérales, est l'impossibilité de jamais pouvoir se corroder ou se décolorer, et lorsqu'elles sont fixées dans la bouche, soit isolément, soit par rangées, elles sont sous tous les rapports pareilles aux dents primitivement placées par la main de la nature.

La méthode de M. J. MALLAN est en outre spécialement distinguée et elle diffère de celle des autres dentistes, parce qu'il considère comme un très-grand inconvenient les LIGATURES et fils de métal. Sa méthode, en fixant une ou plusieurs dents, étant basée sur un principe particulier, supporte solidement les DENTS VOISINES, tout en évitant la pression sur les gencives. De sorte que l'on peut, sans crainte de douleur présente ou future, obtenir tous les attraits du jeune, revivifier les facultés de la mastication et celles de l'articulation dans leur pureté primitive. Dans les cas les plus désespérés M. J. MALLAN affermit les dents ébranlées d'une manière tout-à-fait efficace, soit que les déficiences aient été causées par l'âge, concrétions de tartres, scorbut ou affections mercurielles des gencives. Consultez chez lui tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 de relevée, ou l'on peut se procurer son Traité sur les Dents, qu'il va faire imprimer en français.

Mr. MALLAN viendra à Liège, tous les Mercredi et Jeudi de chaque semaine; Il est logé chez M. GUINOTTE, place St.-Lambert, n° 605, où il pourra être consulté de 10 à 4 heures de relevée.

Maison à vendre.

Lundi 7 Octobre 1859, dix heures du matin.

Les enfans Malpas feront vendre aux enchères, en l'étude à Liège du notaire KEPPELLE, une MAISON située sur la Fontaine, n° 24, avec jardin longeant le quai de la Sauvenière, joignant de ce côté à M. l'avoué Piret.

Aux conditions à voir en l'étude dudit notaire, rue St.-Hubert, n° 2.

CHEMIN DE FER. — TARIF DES VOYAGEURS.

Table with columns for STATIONS DEPART, STATIONS DE DESTINATION, and fares for routes to BRUXELLES, MALINES, ANVERS, LOUVAIN, and TIRLEMONT.

BOURSES.

Table of market prices for various locations including PARIS, LONDRES, AMSTERDAM, ANVERS, and BRUXELLES, listing different securities and exchange rates.

BULLETIN DE BOURSE. La rente Espagnole sur une baisse de Paris d'hier de 1/2 0/0 a éprouvé une dépréciation assez forte, ouvert à 28 7/8, le cours en est tombé à 28 1/2.

Table of market prices for BRUXELLES, listing various commodities like flour, oil, and other goods.

VIENNE LE 10 SEPTEMBRE. Métalliques 5 p. c., 108 1/8. — Actions de la Banque 1342. PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 19 SEPTEMBRE. Le brick hambourg Vesta, v. de Montevideo, ch. de cuirs.

Imprimerie de J.-B. Nossent, imp., rue du Pot-d'Or, n. 622 à Liège.